



Lettre de l'équipe municipale n° 41



Séance du vendredi 25 mai 2018 à 20h

Absents excusés : Richard TRUCHET (procuration à Alexis BADOIL), Colette PERIER (procuration à Laëtitia TEXIER), Laëtitia ANDRE (procuration à Virginie MASSE), Anne-Laure MARCO (procuration à Chantal YVOREL), Michaël SAHRIDJ.

Appel à candidatures pour la rentrée des classes 2018

Nous recherchons une personne qui s'occupera de la surveillance des enfants pendant le temps de cantine, 2 heures par jour d'école et 4 jours par semaine pour l'année scolaire 2018-2019.

Lettre et curriculum vitae à déposer en mairie.

Petite annonce

Nous recherchons des enfants de la Maternelle au CM2 pour sauver notre 3^{ème} classe !

Objectif : faire venir des familles et leurs enfants dans la commune afin de conserver un effectif suffisant pour le maintien des 3 classes dans notre école publique

Possibilité de logements libres à la location – S'adresser en mairie.





DESIGNATION DES REPRESENTANTS A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES

Christian RIVOIRE continue à occuper le poste de membre titulaire et Alexis BADOIL le poste de membre suppléant pour le fonctionnement de la commission locale d'évaluation des charges transférées qui siège à la communauté de communes des Monts du Lyonnais.



RAPPORT SUR BATIMENT MEDIATHEQUE

Monsieur Eric SOUVY, conseiller en énergie partagé au syndicat d'énergies du Rhône (SYDER) a établi un rapport analysant tous les paramètres énergétiques de notre médiathèque.

A l'issue de ce diagnostic, différentes actions sont préconisées ; certaines peuvent être mise en œuvre rapidement (faibles investissements : porte, appareils et thermostats de chauffage), d'autres nécessitent l'engagement de dépenses plus importantes (moyen et fort investissement : changement des éclairages, isolation, vitrages, volets roulants).

La commune va faire chiffrer ces travaux et le conseil statuera ultérieurement sur la suite à donner.



POINT SUR L'ADRESSAGE

Le remplacement des plaques de rues existantes et la mise en place des mâts et plaques prévus pour les nouvelles dénominations des voies vont être bientôt terminés.

Les numéros des habitations ont été réceptionnés en mairie.

Deux permanences sont organisées en mairie

Vendredi 15 juin de 14h30 à 18h30

et samedi 16 juin de 9 à 12h

afin que chaque saint genoais puisse récupérer la plaque de son logement ainsi que le certificat d'adressage le concernant.



RAPPORT QUALITE DES EAUX

Le Maire porte à la connaissance de l'assemblée le rapport annuel 2017 du syndicat mixte des eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Le document est consultable en mairie.



COMMUNAUTE DE COMMUNES - INFOS

- Lors du dernier conseil communautaire du 24 avril, il a surtout été question de l'harmonisation de la gestion de la petite enfance.

Certaines crèches sont gérées de façon associative, en régie directe et d'autres par des sociétés publiques locales.

Jusqu'au 31 décembre 2018, la gestion des crèches de Sainte-Foy-l'Argentière, Saint-Laurent-de-Chamoussert, Brussieu et Montrottier est effectuée, en délégation de service public, par un prestataire privé « la maison bleue ».

Le personnel et les parents rencontrent de plus en plus de difficultés avec cette dernière ; il a donc été décidé de dénoncer le contrat.

La solution de « sociétés publiques locales » a été retenue ; elles seront donc gérées au plus proche avec un administrateur de la communauté de communes et des élus communaux. Ceci devrait également avoir un impact économique intéressant pour la collectivité.

- L'association « solidair-aidants monts du lyonnais » a bien débuté.

Pour rappel, celle-ci a pour objet l'amélioration de la qualité de vie des aidants et des personnes âgées en perte d'autonomie, notamment par le renforcement de la solidarité entre aidants, personnes aidées et personnes désireuses de les accompagner.

Si vous souhaitez plus d'information, contactez le 06.44.78.32.35.



TRAVAUX DE VOIRIE 2018

Voirie communautaire

Le montant des travaux pris en charge par la communauté de communes des Monts du Lyonnais pour notre commune est d'environ 37.000 € HT.

Les entreprises EUROVIA/LACASSAGNE interviendront courant juin sur le chemin de Malacour, le chemin des Marniches, la rue des prairies et l'impasse des rivières.

Elagage des haies en bordures des chemins communaux :

L'entreprise SARL DU ROULET interviendra dès le 4 juin.

Alain CHAPOT signale que certaines parties de la commune, notamment aux vignes, n'ont pas été entretenues depuis longtemps ; en effet, la hauteur est telle que le bras de l'élagueuse ne suffit pas, et la pente est jugée dangereuse pour faire intervenir les employés de commune ou les brigades vertes. Nous allons réfléchir pour voir si l'on fait deviser une entreprise extérieure.

Amende de police 2017

Les travaux décidés pour l'amélioration de l'entrée du village côté Montromant, débiteront en juin (montant 3.040 € TTC)

Amendes de police 2018

Suite à l'obligation d'aménager une place de parking pour les personnes à mobilité réduite (place PMR) à l'arrière de l'église, nous avons fait chiffrer les travaux. L'entreprise COLAS nous a présenté deux devis :

1/ Aménagement de la place P.M.R. et marquage au sol d'un passage piétonnier de l'église jusqu'à la maison de l'amitié : 7 270 € HT

2/ Travaux ci-dessus + réfection de la totalité de l'enrobé derrière l'église : 10.250 € HT

Après votre à bulletin secret (8 voix pour et 6 voix contre) le choix numéro 2 a été retenu. Les travaux pourront donc être effectués dans l'été afin d'être en règle avec la législation.



ECOLE : POINT SUR ACTIONS ET EFFECTIFS POUR LA RENTREE DE SEPTEMBRE

Comme le prouve notre « petite annonce » en première page, nous sommes toujours dans l'inquiétude concernant la fermeture de notre 3^{ème} classe pour la rentrée 2018.

Il suffirait de quelques inscriptions pour être plus sereins. L'arrivée d'une ou deux nouvelles familles seraient cruciales.

Les actions menées auprès des nouveaux arrivants continuent. L'OPAC travaille avec nous pour la location des deux logements vacants à ce jour (T5 et T3).

Les parents d'élèves sont tenus au courant de la situation et pourraient effectuer une pétition ou autres actions contre la fermeture de cette classe.

Pour notre part, nous avons décidé (comme l'on déjà fait plusieurs villages menacés de fermeture de classe) de faire une information médiatique via la presse, internet...



CHOIX D'INVESTISSEMENTS NOUVEAUX

Illuminations de fin d'année

La commission a travaillé et nous présente des devis pour le remplacement ou l'achat de nouvelles guirlandes lumineuses extérieures (entrée village, école, église, salle des fêtes).

A 12 voix pour et 2 contre, le conseil décide de valider le devis à 1.777.80 € HT.

Radars pédagogiques

Nos deux cinémomètres vieillissent et le changement de leurs batteries va s'avérer indispensable.

Nous allons faire établir un chiffrage pour leur remplacement éventuel avec des modèles à système solaire.

Terrain de tennis

Le revêtement du sol est bien endommagé ; nous allons demander des devis pour une réfection du tapis et une rénovation totale.

Jeux fitness adultes

Nous évoquons la possibilité d'installer des jeux fitness pour adultes (vélo, rameur ...) à côté des jeux d'enfants sur le terrain skate parc.



POINT SUR LE PROJET PLACE DE LA MAIRIE/ RUE DU TONKIN

Les travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable débuteront en septembre.

Afin de pouvoir débuter les travaux de voirie en novembre ou décembre, l'appel d'offre sera lancé fin juin/début juillet.

Une réunion d'information aura lieu avec les riverains vraisemblablement courant septembre.



Informations diverses

Remplacement Mme MILAN

Chantal MILAN fait valoir ses droits à la retraite à fin de l'année scolaire ; aussi nous recherchons donc une personne pour le temps de la cantine quatre jours par semaine durant les périodes scolaires. Toute personne intéressée doit nous faire parvenir son CV en mairie.

Médiathèque

La médiathèque vient de lancer une nouvelle initiative avec la mise en place d'une grainothèque ; sur le même fonctionnement que la boîte à livres, vous pouvez déposer ou emporter des graines reproductives de votre jardin.

Camping-cars

Un rassemblement des camping-caristes du Rhône aura lieu les 29 et 30 juin/ 1^{er} juillet sur l'aire de camping-car et le parking du skate parc.

Voie ferrée de la Brévenne

Faute d'entretien, cette voie ferrée sera déclassée fin 2019 et les deux carrières ne pourront plus acheminer leurs matériaux par le train. Ceci va occasionner une augmentation importante du nombre de camions circulant dans la vallée de la Brévenne. Un investissement de 9 millions d'euros serait nécessaire. Les élus et des associations tentent de réunir tous les acteurs pour faire bouger le dossier ...

Mur de soutènement du jardin de l'école du haut

Une partie de ce mur s'est effondré. Nous avons passé commande à l'entreprise C.V.M. (CHOLLET VILLARD MACONNERIE) qui effectuera les travaux dès que possible.



QUESTIONS DES CONSEILLERS

Johann AUBANEL lance le débat sur l'installation des compteurs Linky. Le Maire précise que les municipalités n'ont pas la compétence nécessaire pour s'opposer ou non à ces installations et une délibération n'a aucune valeur juridique. Johan AUBANEL souhaiterait provoquer un débat public (peut être animé par la ruche de l'écologie).



PROCHAINE REUNION

Elle aura lieu vendredi 22 juin 2018 à 20h en mairie.

*Réalisation de la publication par la commission Informations
Lettre éditée et imprimée par la mairie*



Mairie

Ouverture secrétariat : lundi, mercredi et vendredi de 14 à 18h30

Tél. 04.74.70.04.83. Courriel : mairie@saintgenislargentiere.fr

site internet de la mairie : www.saintgenislargentiere.fr

Médiathèque

Ouverture au public : mardi 13h30-15h30, mercredi 13h30-16h30, jeudi 16h30-18h, vendredi 13h30-16h30, samedi 10h-12h15

Tél. 04.74.26.22.56

Courriel : mediathequestgenis@gmail.com

Les chanteurs de mai

Le 1^{er} mai dernier, nous étions 5 chanteurs du mai. Nous avons déambulé dans la commune tout au long de la nuit, de maison en maison afin de récolter des dons. Le but de cette fête de village est de chanter la chanson du mai pour recevoir de l'argent, des œufs ou encore des boissons ou de la nourriture, durant la nuit du 30 avril au 1^{er} mai. Le lendemain matin une omelette est réalisée avec tous les œufs ramassés durant la nuit dans un lieu public afin de clôturer cette nuit. Par ce mot nous tenons à relancer cette fête de village qui s'était perdue depuis quelques années. Ainsi, nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont ouvert et également tous ceux qui nous ont déposé une étreinte ou des dons.

Les chanteurs du mai 2018

INFORMATIONS DIVERSES

Problèmes de réception des chaînes de la TNT

Notre commune a été concernée par des modifications de fréquences de la TNT ; aussi cette opération a eu un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau. Il y a donc lieu pour les personnes concernées de procéder à une recherche de chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.

La recherche des chaînes est une opération simple à faire à partir de la télécommande de son téléviseur ou de son adaptateur TNT.

Des informations sont disponibles sur le site www.recevoirlatnt.fr ou au centre d'appel de l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) au 0970.818.818. (appel non surtaxé)

L'ADMR recrute

L'ADMR recrute des aides à domicile.

Vous recherchez un CDD, un CDI, un job d'étudiant ?

Vous souhaitez un temps plein/ partiel ou seulement travailler les week-end ?

Véhicule indispensable.

Venez nous recontrer à l'ADMR de Saint-Laurent-de-Chamousset, 144 avenue des 4 cantons.

Mail : admr.chamoussetenlyonnais@gmail.com tél. 04.70.70.59.76.

Gala du taekwondo

Le gala de fin d'année organisé par le kumgang san's aura lieu à la salle des sports samedi 23 juin à 15h.

Gala de gymnastique

Le gala de fin d'année organisé par l'Olympique Saint Genois aura lieu à la salle des sports vendredi 6 juillet à 18h.

Vid'S.A.C. et vide grenier

Le kumgang san's (Taekwondo club organise son 1er vide grenier spécial Loisirs dimanche 24 juin à partir de 9h sur le terrain communal jouxtant la médiathèque.

Vente d'articles de sports, d'arts plastiques et culturels

Infos et inscriptions (avant le 20 juin) au 06.27.48.48.90.

kumgangsankd@gmail.com

Energies renouvelables

« Monts Energies » vous propose de participer à la production locale et citoyenne d'énergie renouvelable.

Rendez-vous samedi 9 juin de 10 à 13h chez Magali et Mathieu RAZY (les Mayères à HAUTE-RIVOIRE) pour une rencontre d'informations et d'échanges ,suivie d'un apéritif musical.

Tous renseignements auprès de Marie MARCHAL au 06.80.48.69.03. mairiedubravarel@hotmail.fr